



ÉDITO

La paix est en danger, la démocratie est bousculée mais la démocratie doit tenir. L'inacceptable guerre en Ukraine à 2000 km de nos frontières nous en rappelle la fragilité. Cette agression de l'Ukraine par la Russie ne nous laisse pas indifférents et c'est avec spontanéité que de nombreux Leudevillois ont répondu aux demandes d'aides.

En France, nous avons cette chance de pouvoir nous exprimer librement dans les urnes et vous êtes très nombreux à vous être déplacés, permettant à Leudeville de se positionner parmi les 10 premières communes essonniennes en taux de participation. Je ne peux qu'encourager tous les électeurs à faire de même au prochain scrutin législatif de juin prochain.

Comme pour les ménages, la gestion financière de la commune doit être scrupuleusement rigoureuse. Le contexte économique très incertain nous a amenés à revoir l'ensemble de nos projets. A ce titre, nous avons décidé de suspendre notre projet de gymnase pour des raisons financières non supportables pour Leudeville actuellement en raison de la hausse importante des coûts des matériaux malgré les subventions possibles auxquelles nous pouvons prétendre.

Néanmoins, des travaux pour lesquels nous recherchons le maximum de subventions seront réalisés et nous y reviendrons en détail lors du prochain flash. Malgré des dotations financières de l'Etat encore en baisse pour les collectivités territoriales, nous poursuivons notre politique de ne pas augmenter les impôts locaux tout en nous efforçant de maintenir la meilleure qualité de service.

La baisse d'intensité de la Covid-19 nous réjouit mais nous invite à tout de même rester prudents.

Cependant, les festivités à venir sont nombreuses et vont nous apporter ce rayon de soleil pour le retour à une vie normale dont nous avons tant besoin. Je vous invite à participer en nombre à cette vie sociale communale.

Gardons notre optimisme dans ce monde chahuté. Bien à vous.

Jean-Pierre Lecomte



Soutien à l'Ukraine et sa population victime de la guerre

CHIFFRES CLES

**Excédent 2021
reporté en 2022
625 421€**

**Budget 2022
Investissement
1 141 674€
Fonctionnement
2 038 800€
Total 3 180 474€**

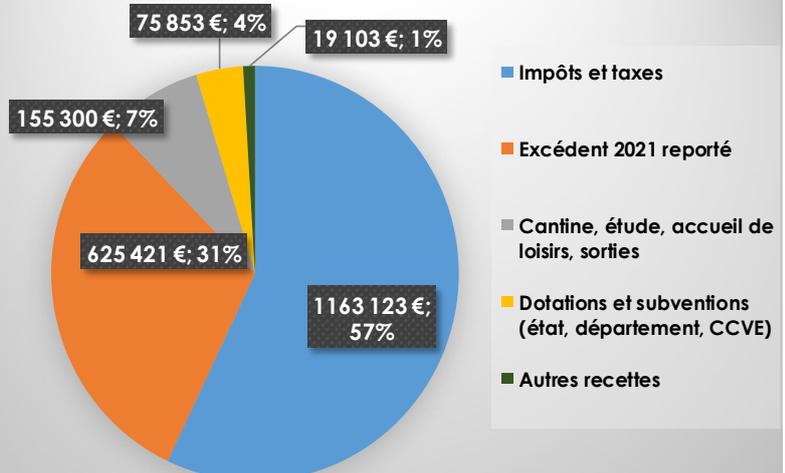
**Dette par habitant
83€
Moyenne de l'Essonne:
700€/habitant (2019)**

**Baisse dotation Etat
= 76% depuis 2012
Perte cumulée dotations
(Etat + CCVE) depuis 2013
= 641 574€**

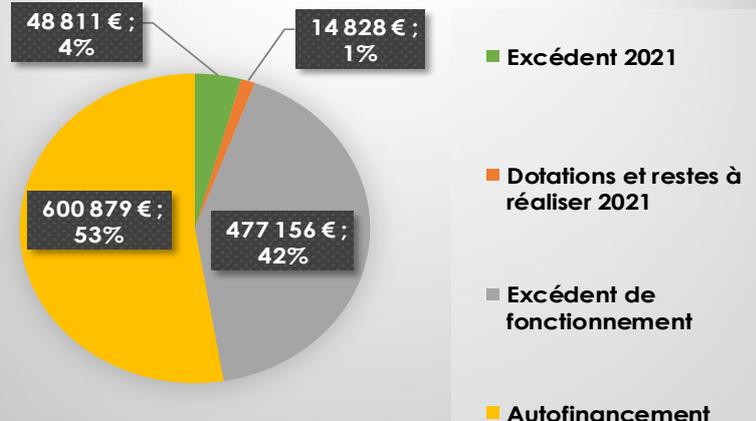
**Pas d'augmentation des
taux d'imposition
communaux 2022**



Recettes de fonctionnement 2 038 800€



Recettes d'investissement 1 141 674€



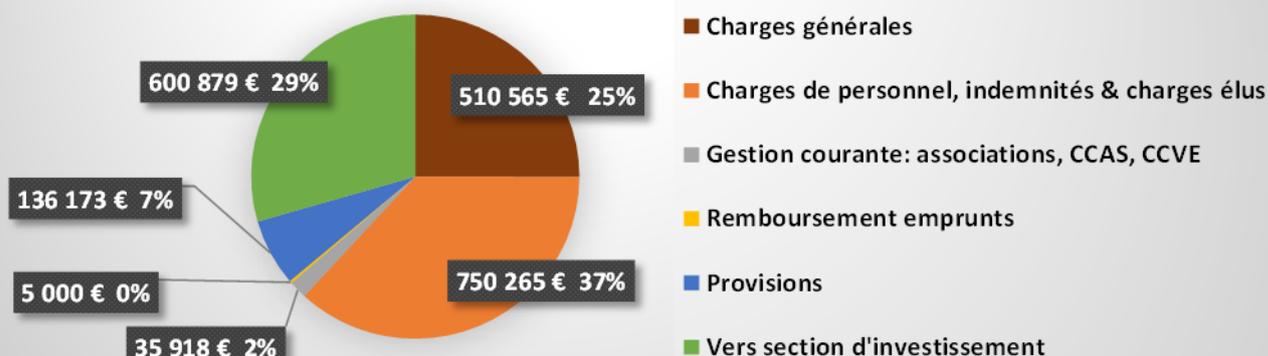
La commune de Leudeville n'augmente pas son taux d'imposition foncière depuis 2014 et a décidé de poursuivre cette disposition encore en 2022.

Cependant, chaque année, vous observez que cette taxe continue d'augmenter légèrement. Les services fiscaux la déterminent en fonction d'une valeur locative qui correspond à un loyer annuel théorique que le propriétaire pourrait tirer du bien si ce dernier était loué. Or, cette valeur locative est également indexée sur l'inflation.

Pour cette année, le taux d'inflation retenu est de 3,5 %.

Vous constaterez donc une augmentation sensible de votre taxe foncière pour 2022.

Dépenses de fonctionnement 2 038 800€



Charges générales : 510 565€

- Contrats de prestations et maintenance = 200 240€
- Fêtes et cérémonies, sorties = 76 410€
- Cantine, goûters = 82 350€
- Eau, électricité, chauffage, carburant, frais de communication et affranchissement = 83 475€
- Equipements, fournitures = 49 730€
- Honoraires, assurances = 18 360€

Charges de personnel : 750 265€ (2/3 salaires, 1/3 cotisations patronales)

Dont indemnités et charges des élus = 72 210€

Gestion courante (hors coût élus) : 35 918€

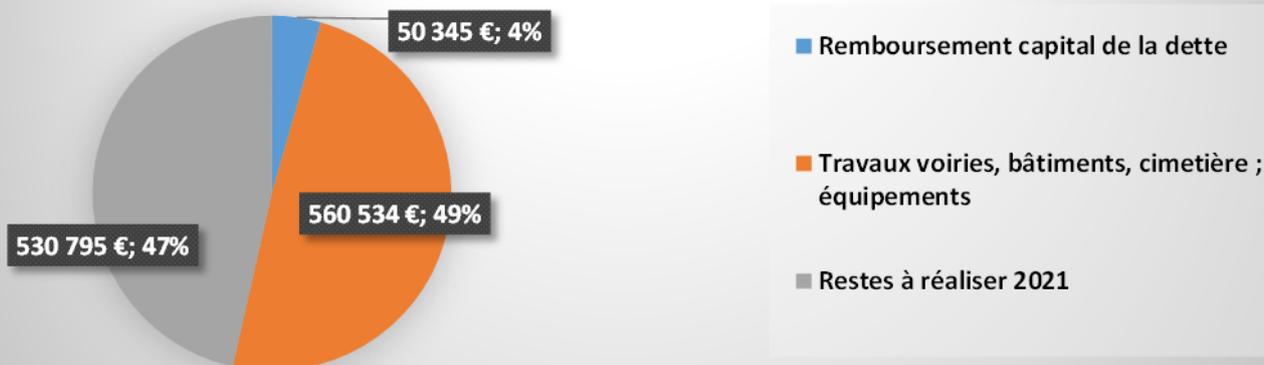
- Associations, CCAS = 14 650€
- CCVE et autres = 21 268€

Remboursement emprunts (intérêts) : 5 000€

Virement à la section d'investissement : 600 879€

Provisions pour dépenses imprévues : 136 173€

Dépenses d'investissement 1 141 674€



Dépenses d'investissement non réalisées en 2021, reportées sur 2022 : 530 795€

Travaux bâtiments, voiries, aménagements, équipements : 520 684€

Frais logiciel de gestion comptable et ceux liés à l'urbanisme : 10 111€

Remboursement emprunts (capital) : 50 345€

Compléments travaux voiries, bâtiments publics, etc..., prévus en 2022 : 560 534€

LEUDEVILLE ELECTIONS PRESIDENTIELLES 2022

Résultats du 1^{er} tour

	Nombre	%
Inscrits	1059	
Votants	905	85,46
Abstentions	154	14,54
Exprimés	876	82,72
Blancs	25	2,36
Nuls	4	0,38

Résultats du 2nd tour

	Nombre	%
Inscrits	1060	
Votants	861	81,23
Abstentions	199	18,77
Exprimés	792	91,99
Blancs	51	5,92
Nuls	18	2,09

	Nombre	%
Nathalie ARTHAUD Lutte Ouvrière	2	0,23
Fabien ROUSSEL Parti Communiste	19	2,17
Emmanuel MACRON En Marche	235	26,83
Jean LASSALLE Résistons	23	2,63
Marine LE PEN Rassemblement National	238	27,17
Éric ZEMMOUR Reconquête	62	7,08
Jean-Luc MÉLENCHON La France Insoumise	143	16,32
Anne HIDALGO Parti Socialiste	15	1,71
Yannick JADOT Europe Ecologie Les Verts	55	6,28
Valérie PÉCRESSÉ Les Républicains	56	6,39
Philippe POUTOU Nouveau Parti Anticapitaliste	10	1,14
Nicolas DUPONT-AIGNAN Debout La France	18	2,05

	Nombre	%
Emmanuel MACRON En Marche	457	57,70
Marine LE PEN Rassemblement National	335	42,30

INFORMATION !

LA MEDIATHEQUE AU SERVICE DE TOUS

L'équipe vous accueille le MARDI de 16h30 à 19h (sauf vacances scolaires) et
TOUS LES SAMEDIS de 10h30 à 12h.

La médiathèque vous propose une large collection (ROMANS, ROMANS POLICIERS, LIVRES JEUNESSE, LIVRES ENFANTS, DVD) et achète trimestriellement des ouvrages pour élargir le choix des lecteurs. Un grand nombre de nouveautés récemment acquises sont à votre disposition !

Vous pouvez retrouver la liste des dernières nouveautés sur le site internet de la mairie :
www.leudeville.fr (Rubrique Médiathèque).

Vos démarches d'urbanisme en ligne

Depuis le 1^{er} avril 2022, nous sommes prêts à recevoir vos demandes de permis de construire, déclaration préalable et certificats d'urbanisme en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.

Le dépôt en ligne, c'est :

- ⇒ **Un service accessible à tout moment et où que vous soyez**, dans une démarche simplifiée.
- ⇒ **Un gain de temps et d'argent** : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé
- ⇒ **Une démarche plus écologique**, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.
- ⇒ **Plus de transparence sur le traitement de vos demandes**, grâce à un circuit entièrement dématérialisé

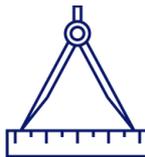


Comment faire ? JE PRÉPARE MON DOSSIER

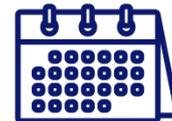
Pour garantir la qualité et la recevabilité de votre dossier, préparez votre demande en vous rapprochant de nos services, qui seront à même de vous guider à chaque étape, notamment pour :



Choisir le formulaire CERFA adapté à vos travaux



Editer l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction



Anticiper votre calendrier de réalisation

JE LE DÉPOSE EN LIGNE

- **A partir du site de Leudeville (www.leudeville.fr), rubrique « Urbanisme » cliquer sur le lien <https://gnau14.operis.fr/valessonne/gnau/#/>**
- **Je complète le Cerfa en ligne et je joins les pièces exigibles selon la nature de mon dossier.**
- **Je valide le dépôt de mon dossier une fois que le formulaire de demande est renseigné et que toutes les pièces nécessaires à l'instruction du dossier sont jointes.**
- **L'adresse de messagerie que j'ai renseignée sera utilisée par la collectivité pour les échanges concernant ma demande.**
- **Je lis et prends connaissance des Conditions Générales d'Utilisation.**



Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

A chaque étape de votre projet, nos services vous renseignent et vous accompagnent.

Mairie de Leudeville
10 Grande Rue
mairie@leudeville.fr ou Tél : 01.69.14.81.52

Considérant une recrudescence notable des incivilités en matière de salubrité publique, Monsieur le Maire a pris un arrêté municipal résumant les obligations des administrés concernant un certain nombre de points qui doivent permettre à Leudeville de rester un village propre.

Extraits de l'Arrêté N° 332.2022.017 prescrivant différentes mesures indispensables à l'assurance de la salubrité publique sur la commune de Leudeville.

Article 1 :

Dans toutes les rues ou autres voies publiques, cours, rues ou passages privés, les propriétaires, locataires et usufruitiers des habitations sont tenus d'entretenir depuis le mur jusqu'au caniveau, le devant et les côtés de leurs immeubles, qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas de trottoir.

- pour les trottoirs, sur toute leur largeur jusqu'au caniveau
- s'il n'existe pas de trottoir, sur une largeur de 1,50 m

Article 2 : Entretien des trottoirs

En toute saison, les propriétaires locataires ou usufruitiers sont tenus de balayer les feuilles, les fleurs ou fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate sur les trottoirs jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales. Caniveaux et avaloirs doivent rester libres.

Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage, le recours aux produits phytosanitaires étant strictement interdit. La projection d'eaux ménagères est proscrite sur les trottoirs.

Par temps de neige et ou de gel, les propriétaires, locataires ou usufruitiers sont tenus d'enlever la neige devant leur maison sur les trottoirs jusqu'au caniveau en dégagant celui-ci autant que possible.

En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois sur ce même trottoir.

S'il y a plusieurs occupants (habitat locatif), les obligations reposent sur chacun d'eux.

Pendant les gelées, il est interdit d'y verser de l'eau.

Le libre passage sur les trottoirs doit être respecté en particulier pour le cheminement des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite : aucun matériau ni ordures ne pourra y être déposé. Le stationnement des véhicules y est interdit. Dans ce même esprit, chacun doit veiller à laisser ses containers déchets sur les trottoirs uniquement le temps nécessaire à leur levée.

Article 3 : Entretien des végétaux

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage. En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue de manière à ne pas gêner le passage des piétons, les câbles électriques ou téléphoniques ainsi que les panneaux de signalisation. La commune pourra faire tailler aux frais du propriétaire, locataire ou usufruitier.

Article 4 : Interdiction d'abandonner des déchets sur la voie publique

L'abandon d'objets encombrants ou de déchets sur l'espace public est interdit. La commune pourra, lorsque les contrevenants seront identifiés, facturer les frais d'enlèvement. D'autre part, il est à signaler que de nombreuses poubelles sont mises à disposition au sein du village.

Article 5 : Déjections canines Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants, les parcs et jardins et ce, par mesure d'hygiène publique. Il est demandé aux propriétaires de chiens de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation. Il est mis à leur disposition des distributeurs de sacs réservés à cet effet dans plusieurs endroits de la commune.

Article 6 : Le présent arrêté annule et remplace toutes dispositions prises antérieurement.

Article 7 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur. Le Maire et la Brigade de gendarmerie de Marolles en Hurepoix sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté .

Fait à Leudeville, le 1er avril 2022
Le Maire, Jean-Pierre Lecomte

Poubelles et bancs publics

Une poubelle et un banc ont été récemment installés à l'entrée du Hameau des Gallinières sur l'emplacement de l'ancien abribus. Cette suggestion avait été notamment émise par les membres du CME (Conseil Municipal Enfants). Nous soulignons qu'un certain nombre de poubelles ont été disposées sur la commune et nous souhaitons qu'elles soient utilisées.



Bruit d'hélicoptère à Leudeville

Pendant les nuits gélives du début du mois d'avril, nous avons entendu, au petit matin, un bruit ressemblant à celui d'un hélicoptère. Ce bruit a été généré par une « tour à vent » installée dans **les vergers Pomochan afin de protéger les fleurs des arbres**. Le gel de printemps est un aléa sévère qui peut détruire toute la floraison des arbres fruitiers en moins d'une nuit avec des températures qui peuvent descendre au-delà de -6°C en quelques heures. L'intérêt de cette « tour à vent » est de brasser l'air chaud en hauteur avec l'air froid au niveau du sol favorisant ainsi le réchauffement général de l'atmosphère du verger. Monsieur Llu a bien conscience de cette nuisance générée par le bruit nocturne et il en est lui-même désolé mais c'est le moyen le plus adapté à son exploitation pour sauver sa récolte de pommes. L'agriculture est une activité difficile, extrêmement dépendante de la météorologie, mais nous serons tous contents de pouvoir manger nos pommes leudevilloises à l'automne prochain.

Propreté des chaussées

Afin que le passage de la balayeuse soit le plus efficace possible, nous vous demandons de veiller à ne pas garer vos véhicules le long des trottoirs les jours prévus. Vous pouvez aisément le comprendre.

Rappel du planning (site internet de Leudeville) : les **mercredis 15 juin, 31 août, 12 octobre, 9 novembre, 23 novembre et 14 décembre 2022.**

Agressions canines

Suite à de multiples attaques sur des facteurs, la Poste souhaite diffuser un message de prévention destiné aux propriétaires de chiens, dans le but d'éviter au maximum les agressions canines et leurs conséquences pour la victime, le propriétaire de l'animal et ce dernier.

Par ailleurs, en cas de risque de morsure, La Poste se voit dans l'obligation de suspendre la distribution à l'adresse ou dans la rue concernée, pour la sécurité de la factrice ou du facteur.

Communiqué de Presse du 25 février 2022

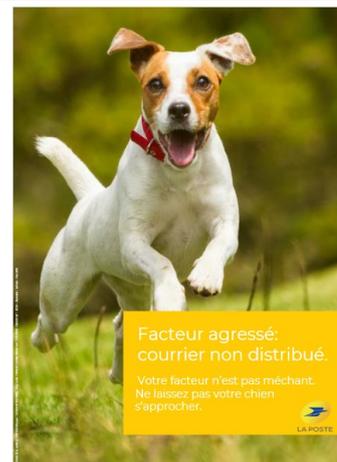
« Votre chien n'est pas méchant mais il défend son territoire »

« En 2021, plus de 100 attaques de chien sur les facteurs ont été à déplorer sur le territoire. A l'approche des beaux jours votre chien passe plus de temps à l'extérieur. Petit ou grand, et quel que soit sa race votre chien défend son territoire. Le facteur même connu de votre animal est un intrus toléré ou non. Ainsi, le chien peut considérer qu'une main tendue au-dessus du portail ou une intrusion dans son jardin est une raison d'attaquer. Afin de protéger votre facteur et d'éviter tout accident, quelques réflexes simples sont à adopter.

Votre boîte aux lettres doit être accessible de l'extérieur.

Si le facteur doit pénétrer dans votre jardin ou se tenir au seuil de votre porte, pour une livraison de lettre, de colis ou de service, le chien doit être enfermé dans un lieu sûr le temps que votre facteur ait quitté les lieux. Ainsi ce dernier pourra faire son travail sereinement et votre chien comprendra qu'il ne s'agit pas d'une menace. Les facteurs sont formés pour adapter leur comportement face à un chien agressif, mais ils préféreraient ne pas avoir à l'expérimenter. »

Le propriétaire du chien "mordeur" a une responsabilité juridique importante : Le Code pénal punit d'une amende de 3 750 € toute personne qui n'aurait pas tenu ou retenu son chien lorsqu'il attaque ou poursuit un passant même s'il n'y a aucun dommage corporel.



Sorties culturelles



Visite passionnante le 17 février à l'**Atelier Musée de l'Imprimerie** à Malesherbes : cet ancien bâtiment industriel de fabrication de papier a été reconverti en musée où sont rassemblés machines, presses, livres et ouvrages qui font revivre toute l'histoire de l'imprimerie de Gutenberg à l'ère du numérique.



Visite le 17 mars de la **Grande Galerie de l'Evolution** du Muséum du Jardin des Plantes qui regroupe plus de 7000 espèces marines et terrestres. La collection d'animaux naturalisés dont le seul exemplaire au monde du calamar géant est unique.



Balade guidée sur la **Coulée Verte René Dumont** le 21 avril, promenade plantée entièrement piétonnisée d'une extraordinaire diversité qui sillonne à travers le XII^{ème} arrondissement. Ce corridor biologique à travers parcs, jardins est un vrai havre de paix et de verdure enchanteur.

Carnaval du 9 avril 2022

Pour le carnaval 2022, le thème choisi par les enfants et l'équipe d'animation était **HARRY POTTER**. Ce thème s'inscrit dans la continuité d'un thème déjà exploité et maîtrisé par les élémentaires et également favorisant la créativité et la découverte auprès du public de l'école maternelle.

L'équipe d'animation a mis en place un planning d'activités sur 5 semaines, principalement dédiées au carnaval. Elles se sont déroulées lors des temps périscolaire et extra-scolaire, impliquant environ 50 enfants selon les activités et les temps proposés.

Les enfants ont pris du plaisir à découvrir comment fabriquer une « grosse tête » de carnaval, préparer et confectionner les décors, etc...

Toute l'équipe d'animation : Nolwenn, Nour, Antoni, Sébastien, Théo, Lucas et Gérald, remercie l'ensemble des familles présentes avec qui nous avons passé un samedi ensoleillé et festif.

Après le défilé dans les rues du village, tout le monde s'est rassemblé sur le City stade pour brûler le bonhomme Bineau puis partager un petit goûter.

Nous vous donnons rendez-vous pour le carnaval 2023.

Cabaret contes

Le cabaret-contes s'est déroulé le 19 mars avec un public heureux de pouvoir se retrouver et partager les rires avec les conteurs pleins de verve et de malice. Plus de 100 spectateurs ont largement applaudi les farces, les sketches et les contes émouvants, étranges, terrifiants ou romantiques. Après le spectacle ils se sont attardés en prolongeant encore ce moment de convivialité si agréablement échangé.



Samedi 9 avril, s'est tenue la 5^{ème} édition de la soirée **Jeux de société/ pizza party**.

40 enfants ont participé à cette soirée bien animée proposée par le Conseil Municipal des Enfants. Nous remercions les membres bénévoles de la médiathèque pour leur présence ainsi que Franky Pizzas

pour les boissons et les bonbons offerts aux enfants.

Le jeu « l'épervier » a clôturé cette joyeuse soirée.



Vendredi 15 avril, la municipalité a remis à chaque enfant des deux écoles un sachet d'œufs de Pâques.

Monsieur le Maire a été accueilli par de grands sourires et des yeux pétillants. Chacun a pu rapporter à la maison ses petites gourmandises mais peut-être ont-elles été dévorées sur le chemin du retour de l'école ?

Nous remercions les enseignants pour leur disponibilité et leur accueil chaleureux. Rendez-vous l'année prochaine !



Vacances de printemps : les sorties jeunesse proposées par Lucas



26 avril, Illucity, un parc d'aventures en réalités virtuelles à Carré Sénart.



3 mai, Urban Jump à Sainte Geneviève des Bois



27 avril, Bowling et laser game à Avrainville

Des activités ont été proposées aux collégiens pour les vacances d'avril.

À Bientôt pour de nouvelles aventures !

Lucas attend vos suggestions, ne pas hésiter à lui transmettre vos envies.

JONQUILLE POUR CURIE



« Le cancer, les jonquilles et l'espoir ont un point commun : ils repoussent !

Mais le plus fort des trois c'est l'Espoir.
C'est ce que disent les Jonquilles,
C'est ce que fait l'Institut Curie » Antoine de Caunes.

Plus nous apprenons sur le sujet, plus nous sommes convaincus que ce combat entre la souffrance et la maladie mérite tous les renforts, toutes les actions qu'il appelle. Admiration pour tous ceux qui continuent leur combat contre la maladie, pour ceux (familles et soignants) qui les accompagnent, pour tous ceux qui contribuent à améliorer la recherche pour un jour trouver le remède. Des résultats sont au rendez-vous, mais il faut des moyens... alors l'Association « Leudeville, Un sourire pour la Vie » grâce à ses 70 bénévoles, est repartie en campagne.

C'est sous le soleil du week-end des 26 et 27 mars, que nous avons retrouvé celles et ceux qui comme nous souhaitaient apporter une goutte d'eau dans l'océan de la recherche pour **cette édition 2022, dédiée aux cancers des adolescents et des jeunes adultes.**

Chaque année, ce sont ainsi 2300 nouveaux patients, âgés de 15 à 24 ans, en France, qui ont besoin d'une prise en charge et de traitements spécifiques. **Pionnier dans le traitement de ce type de cancers,** l'Institut Curie dispose depuis près de 10 ans d'une unité de soins entièrement dédiée aux adolescents et jeunes adultes, qui permet d'adapter les soins et l'accompagnement au plus près des jeunes patients.

Les actions sur Leudeville, et ses environs, Marchés de Marolles en Hurepoix et Saint-Vrain, Concerts à Janville sur Juine et Saint-Vrain, nous ont permis de recueillir la somme de **16.500 €** qui sera reversée très prochainement à l'Institut Curie.

Nous tenons à adresser nos remerciements à tous les participants, à tous les partenaires, à tous les bénévoles au grand cœur, tous engagés pour la cause ainsi que la municipalité pour son soutien.



Au programme de ce week-end : vente de crêpes, galettes, cannelés, etc... à la Boutique Curie, ainsi que des démonstrations de danse Country et Tai Chi, à la salle des loisirs.

Départ du Footing de l'Espoir, de la Marche et Marche Nordique ((3, 6 ou 10 km) au City Stade, qui ont réuni de nombreux participants de Leudeville et des environs, sous un ciel clément.



Le 16 avril les comédiennes et comédiens de « la Compagnie des Hermines » de Marolles en Hurepoix ont offert une représentation de théâtre dans le cadre de la campagne « Une Jonquille contre le cancer ».

Ensemble, portons Haut l'Espoir !

La recherche avance... la mobilisation continue... Alors rendez-vous en mars 2023, pour soutenir l'action et vivre d'autres moments d'émotions.

<http://curie.leudeville.free.fr>
mail : sourire.pour.la.vie@orange.fr

Une Jonquille contre le Cancer fait fleurir l'espoir pour les jeunes patients !

Défibrillateur

Une vie leudevilloise a été sauvée grâce à l'utilisation du défibrillateur communal situé près de la porte de la salle des Jonquilles (à côté de l'entrée de la salle des loisirs).

Sachez que l'application mobile gratuite « **Staying alive** » disponible en 18 langues permet de recenser et de localiser les défibrillateurs cardiaques DAE dans le monde. En activant la géolocalisation de votre smartphone, vous pourrez voir les 10 défibrillateurs les plus proches en fonction de l'endroit où vous vous trouvez.



Lutte contre la maltraitance des personnes âgées : BRISONS LE SILENCE

Les maltraitements envers les personnes âgées et les personnes en situation de handicap qu'elles soient physiques, psychologiques ou financières **doivent être combattus**. A domicile ou en établissements, les victimes et les témoins de maltraitance (proches-aidants, professionnels de santé des secteurs sanitaire, social ou médico-social) peuvent trouver de l'aide en contactant le **3977** numéro national d'écoute qui leur est consacré. **L'appel ne figure pas sur les relevés téléphoniques**. Ce numéro gratuit est accessible du lundi au vendredi de 9H à 19H ainsi que le samedi et dimanche de 9H à 13H / 14H à 19H.

Ce service peut également être contacté par écrit via un formulaire en ligne sur le site <https://3977.fr/> ou par e-mail à l'adresse 3977@3977contrelamaltraitance.org.

Soutien à l'Ukraine

L'Ukraine, depuis le 24 février dernier, subit les affres de la guerre. Qui aurait pu prédire qu'un tel conflit puisse à nouveau éclater aux portes de l'Union Européenne et réveiller les heures les plus sombres de notre histoire ? La commune de Leudeville, sous l'égide de la Préfecture, a mis en œuvre différentes actions :

- **Collecte de produits** préalablement listés qui ont été pris en charge par le Département via la Protection Civile (couvertures, couettes, produits d'hygiène, couches bébé...)
- **Recensement d'hébergements** au sein de notre commune ; actuellement, 3 familles se sont mobilisées et l'association Coallia mandatée par la Préfecture a accrédité ces logements. Aujourd'hui, une seule famille accueille une jeune maman et son fils de 6 ans qui est scolarisé, fréquente le restaurant scolaire et les activités liées au périscolaire. La commune prend en charge intégralement ces frais.
- **Aide logistique et administrative** auprès de la famille d'accueil en fonction des besoins définis. La commune reste évidemment à l'écoute de la famille hébergeante.
- Délibération notifiant un **don exceptionnel de 5 000 euros** (conseil municipal du 31/03) en faveur de l'Ukraine via la plateforme officielle pour les collectivités territoriales FACECO (Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales).

Un grand merci à vous Leudevilloises et Leudevillois pour votre engagement et votre générosité auprès de cette famille réfugiée et plus généralement auprès du peuple ukrainien.

La commune reste totalement mobilisée auprès des familles réfugiées qui pourraient arriver sur notre territoire et auprès des familles qui les reçoivent.



Vigilance Canicule

En cas de fortes chaleurs les personnes fragiles ou isolées ont besoin de se protéger et de pouvoir bénéficier de plus d'attention. Un dispositif de veille et d'alerte est instauré dans chaque commune.

N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie !

COVID-19

Suite à l'annonce le 7 avril du ministre de la Santé, Olivier Véran, la 4^{ème} dose (2nd rappel) du vaccin contre la Covid-19 est désormais accessible aux **personnes âgées de 60 ans et plus**, tout en respectant un délai de 6 mois après la dernière injection de rappel reçue. Si la vaccination n'est pas obligatoire, elle reste toujours fortement recommandée.



Fête du village

Du vendredi 13 au lundi 16 mai 2022

DU VENDREDI AU LUNDI

Fête foraine sur le parking du Mail forain.



Vendredi, distribution des tickets de manèges aux enfants des écoles élémentaire et maternelle.

SAMEDI 14

A partir de 8h30

Vente de brioches par les enfants du CME directement au pied de votre porte.

DIMANCHE 15

De 10h à 17h

Animation musicale Groupe Folklorique Alsacien

BROCANTE

Les tarifs : Leudevillois 5 €/ml - Extérieurs : 7 €/ml.

Bulletin d'inscription disponible en mairie ou sur www.leudeville.fr - A remettre en mairie.

L'organisation de la brocante a été confiée à la société PENICHOST ORGANISATION.

AU STADE DE FOOT

TOURNOI DE PETANQUE

13h00 : Début des inscriptions

Tarif : 5 € par personne

Début du tournoi à 13h30.

Enfants, adultes, qui seront les meilleurs ?



A partir de 14h

Animation d'aéromodélisme avec l'Aéroclub des Cigognes. Buvette et sandwiches sur place.

Buvette et restauration sur place.

LUNDI 16

16h30

Distribution, à l'école élémentaire des Tilleuls, d'un goûter offert aux enfants des écoles élémentaire et maternelle.



AGENDA

Mai

- 8 : Commémoration armistice 1945
- 14 : Tournoi de pétanque
- 13-14-15 : Fête du Village et brocante
- 19 : Sortie culturelle à Moret sur Loing

Juin

- 11 : Concert Musique Buissonnière
- 12 : 1^{er} tour Elections législatives
- 16 : Sortie culturelle au Château du Champ de Bataille (Haute Normandie)
- 19 : 2^{ème} tour Elections législatives
- 24 : Remise des calculatrices aux élèves entrant au collège et des livres aux CP

Juillet

- 2 : Fête de l'été

Samedi 2 juillet 2022

Retrouvez la 2^{ème} édition de la fête de l'été le 2 juillet 2022



Après-midi ludique et sportif, soirée festive et dansante

Avec la participation des associations leudevilloises : COMITE DES FETES, GYMNASTIQUE VOLONTAIRE, HARMONIE & BIEN-ETRE, LEU'SCRAP, MAC (Les Maladroits de la Couture), PEP'S du TILLEUL, PRENDS SOIN DE TOI, RIBABELLE, TAI CHI Club, UNITED BROTHERS FRENCH REBELS ainsi que de la Ludothèque.

Réservez votre journée et votre soirée

Retrouvez toute l'actualité municipale sur www.leudeville.fr

Flash info, édition avril 2022
 Directeur de la publication : Jean-Pierre LECOMTE
 Crédits photos : Service Communication

